



## Probleme avec un garagiste

Par **Fernandezmarie therese**, le **19/12/2017** à **17:16**

Bonjour j'ai vendue ma voiture a un garage

Je ai vendu en etat au

Au bout de deux jours le garage exige le remboursement de ce qu'il me payer car soit disant le chassis etait cassé il aurait du regarder avant non ? Avant de l'acheter

Qui me dit que ce n'est pas le garage qui a cassé le chassis?

Du coup si je lui rembourse pas il portera plainte

En plus jamais j'aurais vendue ma voiture avec un chassis cassé je ne sais pas quoi faire aidez moi en plus je suis une personne honete et je n'ai jamais escroquer personne

Par **Visiteur**, le **19/12/2017** à **19:15**

Bonjour,

Un châssis fendu ne se remarque pas forcément au premier regard et peut n'être découvert que le surlendemain.

Un article intéressant

<http://www.laurentmercie-avocat.fr/?p=65>